202_



□ BUREAU

DOSSIER COMPLET

	ÉCOLE DE DANSE	
ADDE DECEDVE ALL CLUD.	001	

Professeur:	2(☐ Villiers sur marne	□н	ors Villiers sur Marne
Cotisation: Membre(s) de la famille dans le club: Déhéréficie des -10% 1° versement: esp/chèque: N°: Banque: N°: Banque: N°: Banque: N°: Banque: N°: Banque: 1° versement: esp/chèque: ELE: N°: Banque: N°: Banque: 1° banque: 1° banque: N°: Banque: 1° banqu			- h	
Bénéficie des -10% 1° versement: esp/chèque:				
N° :			iriiiic aar	
Seventh Seve	<u>1^{er} versement</u> :	esp/chèque :	€	Le :
N°: Banque :		N°:		Banque :
A A A A A A A A A A	<u>2^{ème} versement</u> :	esp/chèque :	€	Le :
N*: Banque:		N°:		Banque :
Adresse mail: Responsable Legal* ou Personne a Prevenir En Cas D'Urgence*: M/ Mme / Melle Mere* / Tuteur légal de l'élève* / Conjoint*/ Grands-parents* Adresse: Code Postal :	<u>3^{ème} versement</u> :	esp/chèque :	€	Le :
Chèques Sports: Nombre de cours à la VSJ Danse :		N°:		Banque :
C.M	<u>4^{ème} versement</u> :	esp/chèque :	€	Le :
Bon CAF: Rempli le/		N°:		Banque :
C.M	Chèques Sports :		Non	nbre de cours à la VSJ Danse :
C.M 1 Enveloppe 1 Photo FICHE DE RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRE ELEVE: NOM: Prénom: Sexe: M - F - Date de naissance (JJ/MM/AAAA): / / / / Age: ans Adresse: Code postal: Ville: Téléphone portable de l'élève: / / / / / / / / / / / / Adresse mail: @ RESPONSABLE LEGAL* ou PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE*: M / Mme / Melle Père* / Mère* / Tuteur légal de l'élève* / Conjoint* / Grands-parents* Adresse: Code Postal: Ville: Téléphone Fixe: / / / / Portable 1: / / / / Portable 2: / / / / Adresse mail: @ Adresse mail: @ Adresse mail: @ @	Dan CAE .	Domenii la	, ,	
Prénom: Sexe: M - F - Date de naissance (JJ/MM/AAAA): / / / Age: ans Adresse: Code postal: Ville: Téléphone portable de l'élève: / / / Adresse mail:		,	,,	···
Fixe: / / / @		Date de naissance (JJ/MM/AAAA) Adresse : Code postal :) : / Ville :	/ Age : ans
RESPONSABLE LEGAL* ou PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE*: M / Mme / Melle Père* / Mère* / Tuteur légal de l'élève* / Conjoint*/ Grands-parents* Adresse: Code Postal: Téléphone Fixe: Ville: Téléphone Fixe: Nortable 1: Portable 2: Adresse mail: MUTORISATION OBLIGATOIRE ussigné(e), ACCEPTE / OU AUTORISE ma fille*, mon fils*, OU A faire parti de l'association Villiers Sports Jeunesse - Section Danse et en accepte le règlement intérieur que j'ai lu au pré orise les responsables de la V.S.J à prendre, en cas d'accidents, les mesures qui s'imposeraient. epte / OU autorise mon enfant : - à être transporté(e) en voiture particulière ou en car pour des déplacements sportifs, tre photographié(e) et / ou filmé(e) et accepte que ces photographies et / ou vidéos soient utilisées à des fins publicitaires aie es ite internet de l'association.	1 11010	•		//
M / Mme / Melle Père* / Mère* / Tuteur légal de l'élève* / Conjoint*/ Grands-parents* Adresse: Code Postal: Téléphone Fixe: Portable 1: Portable 2: Adresse mail: AUTORISATION OBLIGATOIRE ussigné(e), ACCEPTE / OU AUTORISE ma fille*, mon fils*, OU A faire parti de l'association Villiers Sports Jeunesse - Section Danse et en accepte le règlement intérieur que j'ai lu au pré orise les responsables de la V.S.J à prendre, en cas d'accidents, les mesures qui s'imposeraient. epte / OU autorise mon enfant: - à être transporté(e) en voiture particulière ou en car pour des déplacements sportifs, are photographié(e) et / ou filmé(e) et accepte que ces photographies et / ou vidéos soient utilisées à des fins publicitaires aie es site internet de l'association.				_
Père* / Mère* / Tuteur légal de l'élève* / Conjoint*/ Grands-parents* Adresse :				
Code Postal:		Père* / Mère* / Tuteur légal de l'	élève*/	Conjoint*/ Grands-parents*
Téléphone Fixe: / / / / Portable 1: / / /				
Portable 2:///		Téléphone Fixe : / / /	//	
Adresse mail:			-	
ussigné(e),			-	
OU A faire parti de l'association Villiers Sports Jeunesse - Section Danse et en accepte le règlement intérieur que j'ai lu au pré orise les responsables de la V.S.J à prendre, en cas d'accidents, les mesures qui s'imposeraient. epte / OU autorise mon enfant : - à être transporté(e) en voiture particulière ou en car pour des déplacements sportifs, tre photographié(e) et / ou filmé(e) et accepte que ces photographies et / ou vidéos soient utilisées à des fins publicitaires ai e site internet de l'association.		AUTORISATI	ON OBLIC	GATOIRE CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PROP
orise les responsables de la V.S.J à prendre, en cas d'accidents, les mesures qui s'imposeraient. epte / OU autorise mon enfant : - à être transporté(e) en voiture particulière ou en car pour des déplacements sportifs, tre photographié(e) et / ou filmé(e) et accepte que ces photographies et / ou vidéos soient utilisées à des fins publicitaires ai e site internet de l'association.				
epte / OU autorise mon enfant : - à être transporté(e) en voiture particulière ou en car pour des déplacements sportifs, are photographie(e) et / ou filmé(e) et accepte que ces photographies et / ou vidéos soient utilisées à des fins publicitaires ai e site internet de l'association.	·	•		et en accepte le regiement interieur que j'ai lu au préal
	orioc ico responsables u	a la V S Là prendre en cas d'accident		sures qui s'imposeraient
(V IIII	re photographié(e) et /	n enfant : - à être transporté(e) en vo ou filmé(e) et accepte que ces photog	oiture part	ticulière ou en car pour des déplacements sportifs,

Signature précédée de la mention « LU ET APPROUVE » :

Coordonnées du club :

vsjdanse@gmail.com

Secrétaire: 06 99 43 62 04 Présidente: 06 69 74 45 72 Vice-présidente : 06 26 96 09 52

VILLIERS SPORTS JEUNESSE



202 202

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, les parents ou représentant légal sont tenus :

- ✓ IMPERATIVEMENT de s'assurer de la présence du professeur au début des cours avant de laisser leur(s) enfants(s) et de lui confier leur(s) enfant(s) 5 minutes avant le début du cours et en tenue.
- ✓ De s'engager à respecter les horaires de début et fin de cours et de venir chercher leur(s) enfant(s) dès la fin du cours, à l'horaire indiqué lors de l'inscription.
- ✓ En cas de non-respect de ces règles, le club décline toutes responsabilités.

Les enfants restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou de l'adulte auquel ils ont été confiés par ces derniers (grands-parents, nourrice, ...) avant et après les horaires du cours.

Le club est responsable de l'enfant uniquement pendant la durée du cours.

Article 2 : Pour le bon déroulement des activités et dans l'intérêt de tous :

- ✓ Toute absence devra OBLIGATOIREMENT ETRE SIGNALEE, même pour les adhérents adultes.
- ✓ Les absences et retards répétés d'un mineur seront signalés aux parents.
- ✓ Le manque d'assiduité pourra notamment être sanctionné par une exclusion à la participation du spectacle de fin d'année.
- ✓ Une tenue correcte est exigée pour tous les adhérents :
- ✓ Cheveux attachés / Tenue de danse adaptée / Interdiction de porter des bijoux.

Article 3 : En cas d'absences prolongées et non justifiées, la VSJ Danse se réserve le droit de récupérer la place vacante sans qu'il puisse être demandé un quelconque remboursement.

Article 4 : Le club décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration d'objets personnels dans les locaux.

Article 5 : Le club vous rappelle également que toute inscription est définitive :

- ✓ AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE SAUF EN CAS D'ARRET DU SPORT DEFINITIF JUSTIFIE PAR UN CERTIFICAT MEDICAL COUVRANT TOUTE L'ANNEE. NEANMOINS, IL SERA RETENU DES FRAIS DE DOSSIER DE 25€, AINSI QUE LE PRORATA DES MOIS ECOULES. TOUT MOIS DEBUTE SERA DU. LE BUREAU SE RESERVE L'APPRECIATION DE LA DECISION DEFINITIVE DE REMBOURSEMENT.
- ✓ AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE EN CAS D'EVENEMENT SOUDAIN ET INDEPENDANT DE LA VOLONTE DE L'ASSOCIATION (ex : pandémie, cas de force majeure, évènement climatique, etc...)

Article 6 : Tout dossier incomplet ne permettra pas la pratique de l'activité quel que soit le niveau de l'adhérent :

- ✓ Fiche d'inscription dûment remplie et signée avec la mention « lu et approuvé » RECTO-VERSO,
- ✓ Paiement de la cotisation annuelle en intégralité (si paiement par chèque, tous les chèques devront être donnés à l'inscription et le club se chargera de les échelonner mois par mois pour un maximum de quatre chèques, si paiement par espèces, voir article 7),
- ✓ Pour les adultes UNIQUEMENT : Certificat médical d'aptitude récent (moins d'un mois à la date d'inscription) et spécifique à la pratique de la danse ou dans le cas échéant, à la pratique de la Zumba / vu le décret n°2021-564 du 7 mai 2021 concernant les adhérents mineurs, le questionnaire de santé CERFA N° 15699*01 est à remplir par les parents
- ✓ Une photo d'identité,
- √ 1 enveloppe timbrée,
- ✓ Tout autre document que l'association jugera nécessaire au dossier

Article 7: En cas de paiement en espèces, le montant sera versé soit en intégralité au moment de l'inscription, soit échelonné sur quatre mois maximum (prévoir le montant exact). Dans ce dernier cas, il devra être donné un chèque de caution du montant total qui sera restitué lorsque la totalité du montant de l'inscription aura été payé.

Article 8: En cas de participation d'un comité d'entreprise au paiement de la cotisation, un chèque de caution du montant intégral de la cotisation ou du montant à hauteur de la participation du CE (si inférieur) sera déposé et restitué après règlement du comité d'entreprise. Si le montant de participation du CE est inférieur au montant total de la cotisation, le religuat devra être réglé lors de l'inscription.

Article 9: Les cours ne sont pas assurés durant les congés scolaires, jours fériés, ainsi qu'en cas d'indisponibilité d'installation.

Article 10 : DONNEES PERSONNELLES - POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

La VSJ Danse s'engage à respecter toute la règlementation liée à la protection des données personnelles conformément à sa Politique de confidentialité disponible en intégralité sur son site internet www.vsj-danse.wifeo.com

L'adhérent(e), ou son représentant légal s'il est mineur, atteste avoir pris connaissance et accepter que les données qu'il(elle) nous a transmis soient utilisées par la VSJ Danse pour tout besoin lié au traitement et à la gestion de son dossier (adhésion, licence, évènements, voyages, etc...) conformément à sa politique de confidentialité.

Article 11 : En cas de non-respect des personnes, du matériel ainsi que du présent règlement, le club se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement l'adhérent, l'exclusion ne donnant pas lieu à remboursement.

Le Bureau de la V.S.J. DANSE

Fait à Villiers sur Marne, le :	/	/		
Signature précédée de la mention	on «	LU et	APPROU	VE » :